

Délégation aux Territoires

Direction de l'Aménagement
du Territoire

Évreux,

le **24 JUN 2021**

Affaire suivie par
Raynale Sevestre
02.32.31.50.30
raynale.sevestre@eure.fr

Copie :
Direction de la mobilité

Dcv 2021 - 0719

Communauté de Communes
ROUMOIS SEINE

28 JUN 2021

REÇU

A45149

Monsieur Vincent MARTIN
Président de la Communauté de communes
Roumois Seine
666 rue Adolphe Coquelin
27310 BOURG-ACHARD

Objet : modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Bourgtheroulde-Infreville sur la commune nouvelle de Grand-Bourgtheroulde

Monsieur le Président

Cher Vincent.

Vous avez transmis au Département les documents relatifs à la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Bourgtheroulde-Infreville sur la commune nouvelle de Grand-Bourgtheroulde et je vous en remercie. Après examen de ces éléments, vous trouverez ci-dessous les remarques formulées par le Département.

Pour chaque nouveau projet d'urbanisation et d'aménagement, une desserte interne doit être prévue, intégrant les évolutions prévisibles des terrains limitrophes. Aussi, un examen des impacts du projet doit être réalisé sur le réseau routier, et non uniquement au droit de la voie d'accès. L'accès sur la route de moindre importance doit être privilégié lorsque le terrain est desservi par plusieurs voies.

Concernant les routes de première et de deuxième catégorie, compte-tenu du règlement départemental de voirie de l'Eure (Article 32 « Aménagement des accès existants ou à créer »), les créations d'accès hors agglomération sur ces voies sont à proscrire.

Concernant les accès sur les autres catégories de voie, le Département se réserve le droit, au regard des documents transmis, de refuser un projet dont l'accès représenterait un risque pour la sécurité des usagers et des riverains.

Le Département sera amené à préciser les conditions d'accès lors de l'instruction des autorisations de construire.

Enfin, le Département recommande également l'intégration des mobilités douces dans les réflexions d'aménagement du territoire d'étude.

Les services du Département se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil départemental

Pascal LEHONGRE



Très cordialement.



Hôtel du Département
14 boulevard Georges Chauvin
CS 72101 - 27021 Evreux cedex